



La Fondation
RéaJura Cœur

2016

RéaJura Cœur

La Fondation RéaJura Cœur est née de la volonté de l'association RéaJura à pérenniser divers projets visant à sauver des vies. Comme ses grandes sœurs, Ticino Cuore et Fribourg Cœur, la fondation RéaJura Cœur a pour but d'augmenter le taux de survie des personnes touchées par un arrêt cardiaque sur le territoire de la République et Canton du Jura en formant la population générale et les professionnels impliqués dans les premiers secours. Cette démarche ne pourra naturellement se réaliser qu'en étroite collaboration avec les différents partenaires cantonaux officiels.

Sommaire

L'arrêt cardiaque 4-6

Quelques chiffres

Dans le Jura en 2014

Historique de la Fondation 7

La Fondation RéaJura Cœur 8-9

Buts de la fondation RéaJura Cœur

La structure de la fondation

Le conseil de fondation

Faire connaissance avec le conseil de fondation

Organe de révision

Jusqu'à ce jour... 10

Statistiques 2013

Statistiques 2014

Statistiques 2015

Plan d'action 10-12

1. Poursuivre la formation du tout public
2. Former les entités officielles telles que les polices municipales et cantonale, les sapeurs-pompiers, les employés communaux et cantonaux
3. Favoriser la mise en place de défibrillateurs semi-automatiques dans les véhicules d'intervention des services de police secours et des services du feu
4. Permettre la formation des enseignants et des élèves jurassiens
5. Collaborer à la mise en place d'un système de coordination de l'alarme des premiers répondants par le biais d'un système déjà en place dans les cantons du Tessin, de Fribourg et de Berne

Nos formations 13

Partenaires 13

Remerciements 15

L'arrêt cardiaque

Chaque année en Suisse, plus de 20'000 personnes souffrent d'un infarctus du myocarde. Dans environ un quart des cas, l'infarctus se manifeste d'emblée par un arrêt cardiaque qui ne permet pas une prise en charge initiale dans un hôpital. La période pré-hospitalière est donc cruciale.

Depuis 20 ans la mortalité intra-hospitalière de l'infarctus a considérablement diminué grâce aux techniques de cardiologie qui permettent de déboucher l'artère coronaire obstruée par le caillot de sang qui a causé l'infarctus.

Cependant, la mortalité avant l'arrivée à l'hôpital n'a malheureusement pas diminué car très souvent aucune mesure de réanimation n'est mise en œuvre sur le lieu de l'arrêt cardiaque.

Il est maintenant très bien démontré que plus vite on pratique le massage cardiaque,



même sans ventilation artificielle, meilleures sont les chances de survie.

Les premiers gestes de réanimation sont cruciaux et, dans un monde idéal, tout un

chacun devrait être capable de débiter un massage cardiaque.

De nombreux décès pourraient donc être évités chaque année si, grâce à une formation large de la population, les premières mesures de réanimation intervenaient immédiatement.

Au Tessin², le taux de survie est passé de 14% en 2004 à 38% en 2013 grâce

à un enseignement à large échelle des gestes de premiers secours, une participation active de la population et la mise en place d'un réseau de premiers répondants et de défibrillateurs. Ce taux peut atteindre 55% en cas de fibrillation ventriculaire [trouble du rythme cardiaque traitable par un choc électrique]. Chez les survivants, 4 patients sur 5 n'ont aucune séquelle.

Quelques chiffres¹

- ✓ Toutes les 90 minutes, une personne décède d'un arrêt cardiaque en Suisse.
- ✓ Plus de 70% des arrêts cardiaques surviennent à domicile et débutent par un trouble du rythme cardiaque traitable par un choc électrique, la défibrillation (80% des cas).
- ✓ Entre 3% et 5% des victimes survivent à un arrêt cardiaque au niveau national.
- ✓ Le délai pour l'arrivée d'une ambulance sur place est rarement inférieur à 10 minutes.
- ✓ Chaque minute passée sans soin diminue le taux de survie de 10%.

¹ www.fribourgcoeur.ch

² *Better management of out-of-hospital cardiac arrest increases survival rate and improves neurological outcome in the Swiss Canton Ticino*
<http://www.ticinacuore.ch/it/chi-siamo/novità/prestigiosa-pubblicazione-scientifica>

Dans le Jura en 2014 ¹



Dans le Jura, il est constaté en moyenne un arrêt cardio-respiratoire par semaine, soit entre 50 et 75 cas par année.

Le taux de survie des patients pris en charge égale la moyenne nationale, soit entre 3% et 5%. Ce qui représente 2 à 3 personnes par an.

En 2014, environ 50% des arrêts cardiaques sont survenus en présence d'un tiers. Cependant, seulement 39% des témoins ont effectué des gestes de premiers secours avant l'arrivée des professionnels.

Un défibrillateur était disponible dans 4% des cas recensés.

Historique de la Fondation

En 2008, Christophe Bélet et Denis Eschmann, tous deux professionnels de la santé et de l'urgence, décident par intérêt et passion de créer une association active dans la formation des gestes de premiers secours. L'association Réajura est née. Association à but non lucratif, Réajura dispense dès lors de nombreuses formations sur le canton du Jura qui sont reconnues par le Conseil Suisse pour la Réanimation (SRC). Dans un but de dispenser des cours de qualité, tous les membres de l'association sont des professionnels de la santé et bénéficient d'une formation

d'instructeur reconnue par le SRC et /ou par l'American Heart Association (AHA). En 2015 Réajura bénéficie des compétences de 22 instructrices et instructeurs. Dès sa création, l'association s'est fixée 3 buts essentiels:

- La formation de la population jurassienne aux gestes de premiers secours.
- La promotion du numéro d'appel d'urgences sanitaires 144.
- Le développement du concept de la chaîne de survie.



¹ Analyse des données Utstein 2014, Hôpital du Jura, avril 2015

La Fondation RéaJura Cœur

Afin de permettre la pérennisation de notre association et de ses buts, mais également de suivre le modèle des fondations du Tessin (www.ticinocuore.ch) et de Fribourg (www.fribourgcoeur.ch), la décision de créer la Fondation RéaJura Cœur est lancée.

Transformer l'association en fondation permet de:

- Pérenniser les buts
- Trouver les fonds nécessaires de manière plus aisée
- Adapter le prix des formations
- Créer une unité avec les cantons du Tessin et de Fribourg
- Assurer une transparence et une meilleure visibilité du public cible
- Sauver des vies

Buts de la fondation RéaJura Cœur

Extrait des statuts de la fondation:

La fondation a pour but d'augmenter le taux de survie lors d'arrêts cardiaques et de favoriser l'éducation aux premiers secours.

A cette fin, la fondation:

- a) organise et/ou dispense des cours de formation;
- b) promeut les moyens d'appel d'urgence;
- c) promeut les premiers secours en organisant et/ou en participant à des manifestations en tous genres;

- d) promeut les premiers secours notamment auprès des écoles, des corps de sapeurs-pompiers et des entreprises;
- e) participe au développement des 3 premiers maillons de la chaîne de survie [alerte, réanimation cardiopulmonaire et défibrillation].

Dans le cadre des buts fixés, la fondation œuvre principalement sur tout le territoire de la République et Canton du Jura ainsi que sur le territoire du Jura historique.

La structure de la fondation

La fondation est constituée selon les dispositions légales en vigueur, notamment du Code Civil Suisse articles 80 et suivants.

Faire connaissance avec le conseil de fondation

Christophe Bélet

1970, Fontenais
Ambulancier diplômé ES
Praticien formateur
Formateur d'adultes FSEA
Instructeur BLS-AED SRC et AHA

Jacques Claude

1974, Cornol
Médecin généraliste FMH, Groupe médical
Allaine à Alle
Médecin ORCA

Denis Eschmann

1980, Fontenais
Infirmier, Ambulancier diplômé ES
Instructeur BLS-AED SRC et AHA
Instructeur ACLS

Ludivine Saner

1977, Porrentruy
Employée de commerce

Le conseil de fondation

Le premier conseil de fondation est constitué de 4 membres dont le président du conseil.

Les membres sont:

- Christophe Bélet, président du conseil
- Denis Eschmann, vice-président du conseil, caissier
- Jacques Claude, médecin-conseil
- Ludivine Saner, secrétaire

Organe de révision

L'organe de révision est CRF Conseil, Révision et Fiscalité SA à Delémont.

L'autorité de surveillance s'occupe en particulier:

- de contrôler les comptes annuels
- de s'assurer que la fondation est correctement organisée et utilise sa fortune conformément à ses buts
- d'approuver les modifications de statuts
- de dissoudre la fondation lorsque les buts ne peuvent plus être atteints

Jusqu'à ce jour...

Statistiques 2013

L'association RéaJura a dispensé, au cours de l'année 2013, 18 formations. Ce qui représente un total de 210 personnes formées.

Statistiques 2014

En 2014, 36 cours ont été dispensés pour un total de 449 personnes formées à la réanimation et désormais capables d'agir au mieux et au plus vite.

Statistiques 2015

2015, l'année qui révèle une hausse de la demande... La population générale a envie de se former, de même que les entreprises... une prise de conscience aurait-elle eu lieu? Nous avons dispensé 48 formations et formé 528 personnes.

Plan d'action

La fondation a décidé de mettre en place plusieurs actions coordonnées afin de réaliser les buts fixés.

Ces actions nécessitent la collaboration avec différents partenaires cantonaux, notamment le service de la Santé, la Protection de la population, le service de l'Enseignement, l'Hôpital du Jura, la CASU 144, les polices cantonales et municipales, les sapeurs-pompiers.

1. Poursuivre la formation du tout public

Cette action permet d'augmenter la possibilité de débiter une réanimation en cas d'arrêt cardiaque avant l'arrivée de premiers répondants (personnes disposant d'une formation et d'un matériel de base) ou de secours professionnels.

En 2014, seuls 39% des patients victimes d'un arrêt cardio-respiratoire sur le canton du Jura ont bénéficié d'une aide avant l'arrivée des secours professionnels. Il est donc important de former la population aux gestes de premiers secours afin que, si possible 100% des patients bénéficient de manœuvres de réanimation avant l'arrivée des secours.

2. Former les entités officielles telles que les polices municipales et cantonale, les sapeurs-pompiers, les employés communaux et cantonaux

L'objectif principal est de pouvoir s'appuyer sur des entités organisées et partenaires «feux bleus». Ces entités pourraient être alarmées de manière rapide et coordonnée. En effet, dans l'exemple du Tessin, les voitures de police secours ont été équipées d'un défibrillateur et d'une balise GPS permettant à la centrale d'engagement de connaître la position exacte des véhicules. En cas d'arrêt cardiaque, le véhicule le plus proche est alarmé afin de porter secours, pour autant que la situation le permette, compte tenu que ce n'est pas la mission primaire de la police.

Concernant les services du feu, de par leur présence dans chaque commune, ils sont également mobilisables rapidement. Dans le canton du Jura, ceux-ci pourraient également être équipés du matériel nécessaire pour porter secours. Il en est de même pour les employés communaux et cantonaux. A noter que la municipalité de Porrentruy forme tous les 2 ans l'ensemble de ses agents de police à la réanimation. De plus, elle a fait l'acquisition d'un défibrillateur semi-automatique accessible en tout temps car installé dans leur véhicule de service. Ces agents sont donc des premiers



répondants en cas d'arrêt cardiaque sur leur secteur d'intervention. La police cantonale a débuté la formation de ses agents.

Concernant les sapeurs-pompiers, le Centre de Renfort d'Incendie et de Secours de Porrentruy est formé depuis 2014 et celui de Delémont depuis 2016.

Quelques Services Incendie et Secours du canton ont déjà entamé la formation de leur personnel.

3. Favoriser la mise en place de défibrillateurs semi-automatiques dans les véhicules d'intervention des services de police secours et des services du feu

Afin de compléter l'action 2, il est primordial que les véhicules d'intervention puissent être équipés de défibrillateurs semi-automatique et du matériel nécessaire aux premiers secours. Cependant, l'acquisition de matériel et son entretien ont un coût important. Il est donc nécessaire de pouvoir compter sur divers soutiens afin de disposer d'un matériel efficient, répondant aux critères de qualité.



4. Permettre la formation des enseignants et des élèves jurassiens

La fondation souhaite miser sur l'avenir. Un projet ambitieux: et si tous les élèves du canton bénéficiaient d'une formation en premiers secours et ce, dès le début de la scolarité, selon un programme pédagogique adapté au même titre que les programmes de prévention routière ou d'éducation sexuelle ?

Avant de proposer cette formation aux élèves, il semble intéressant que leurs enseignants le soient également d'autant plus qu'ils pourraient être amenés à devoir intervenir sur leur lieu de travail. Ce type de formation pourrait être intégré dans leur cursus pédagogique, avec une formation continue mise sur pied selon les recommandations en vigueur.

5. Collaborer à la mise en place d'un système de coordination de l'alarme des premiers répondants par le biais d'un système déjà en place dans les cantons du Tessin, de Fribourg et de Berne

Tous les efforts de formation seront

récompensés par une gestion efficace des alarmes.

C'est pourquoi la mise en place d'un système de coordination centralisé au niveau cantonal est l'élément final qui permettra une réponse optimale en adéquation avec le premier maillon de la chaîne de survie: l'alarme.

La transmission rapide et précise de l'alarme aux personnes impliquées dans le dispositif est actuellement possible via plusieurs moyens technologiques. L'expérience acquise par certains cantons Suisses dans le développement et l'utilisation d'un système de coordination démontre une plus-value certaine en faveur de l'augmentation du taux de survie.

La fondation Ticino Cuore a été la première à développer un système informatique permettant une coordination entre tous les partenaires, professionnels ou non. La fondation Fribourg Cœur a également permis la mise en place de ce système sur son canton. Les premiers répondants du canton de Berne utilisent également ce moyen et d'autres sont sur le point d'en faire l'acquisition.

La mise en place d'un moyen similaire sera possible suite à une analyse pertinente des besoins et des ressources tout en considérant la maîtrise des coûts.



Nos formations

L'ensemble de notre catalogue de formation est dispensé exclusivement par des professionnels de la santé.

Les formations certifiantes répondent aux normes de qualité reconnues et labellisées par le SRC.

Notre médecin-conseil valide les formations qui n'entreraient pas dans le format de cours reconnu.

Formations en réanimation de base et premiers secours:

- Basic Provider, Basic Life Support (BLS) et Automatic External Defibrillator (AED), reconnu SRC, formation pour tout public.
- Generic Provider, Basic Life Support (BLS) et Automatic External Defibrillator (AED), reconnu SRC, formation destinée aux secouristes avec mandat d'assistance.
- Formation de secouristes d'entreprise selon les recommandations du SECO.
- Formations pour les élèves de la 1^{re} à la 11^e Harnos, contenu adapté au groupe.
- Formation sur mesure en fonction du public cible, des dangers particuliers, des thèmes souhaités (fracture, malaise, brûlure, etc.)

Partenaires

Fondation Fribourg Cœur



Fondation Ticino Cuore





Remerciements

Nos remerciements vont à toutes les personnes qui se sont investies dans la naissance de la Fondation RéaJura Cœur ainsi qu'à toutes les personnes et institutions qui nous font confiance.

Fondation RéaJura Cœur

La Côte

2902 Fontenais

Tél. 079 414 74 11

info@reajura.ch

www.reajura.ch

Banque Raiffeisen Ajoie, Porrentruy
IBAN CH20 8002 7000 0037 2838 3



REAJURA 
FORMATIONS EN PREMIERS SECOURS ET RÉANIMATION